

Equipier de première intervention (manipulation d'extincteurs)

1 jour (3h00)



Public

Tout public.

Pré-requis

Aucun.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, vous serez capable de :
Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies.

Donner l'alerte rapidement et utiliser les moyens de première intervention.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Un apport théorique (diaporama ou oral) et une pédagogie active, brainstorming, questionnements, échanges de pratique, travail de groupe. Exercices pratiques de manipulation d'extincteurs.

Moyens d'évaluation

Une feuille de présence émargée par demi-journée par le(s) bénéficiaires et le formateur
Une évaluation des acquis (réalisés par des exercices, mises en situation et/ou Quizz).
Une attestation de fin de formation remise à chaque bénéficiaire.

Formateur

Formateur incendie et évacuation

En individuel et Groupe

Jusqu'à 10 personnes.

Accessibilité Handicap :

Nous vous recommandons de signaler dès le début de votre démarche d'inscription vos besoins d'aménagement en formation en lien avec un handicap ou des besoins spécifiques (troubles dys). Nous consulter

La formation manipulation des extincteurs vise à former les professionnels au maniement des appareils d'extinctions des débuts de feux.

THEORIE

- ▶ La connaissance de l'établissement, des risques, des moyens de prévention, de protection et d'intervention
- ▶ La connaissance des consignes de sécurité : alarme, intervention, évacuation
- ▶ La théorie du feu : les causes, les mécanismes, les classes de feux, les procédés d'extinction
- ▶ La propagation du feu, la résistance au feu des matériaux et éléments de construction, les fumées et leurs effets sur l'homme
- ▶ Les moyens d'extinction (principes de fonctionnement et mise en œuvre) : les différents types d'extincteurs, le Robinet d'Incendie Armé (RIA).

PRATIQUE

- ▶ Exercices d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs.



Formation en intra

Sur devis

Modalité d'accès :

L'inscription est réputée acquise lors de l'accord de prise en charge OPCO/Entreprise.

Délais d'accès :

Selon vos disponibilités, minimum 2 semaines après la signature du devis

Horaires :

09h00 – 12h30
13h30 – 17h00

Référent commercial, administratif et handicap :

Angéline RAPON
06.17.87.98.42